

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUELLES SONT LES MITSVOT ESSENTIELLES DU SÉDER ?

Le mercredi 5 et jeudi 6 avril, on organise le repas du Séder pour célébrer la sortie d'Égypte. On ne pourra commencer qu'après la nuit tombée (20h 44 - heure de Marseille). Tous les Juifs doivent participer au Séder, hommes, femmes et enfants.

Il faut :

Raconter la sortie d'Égypte

On le fait en lisant la Haggadah. Il faut raconter à tous les participants et en particulier aux enfants, selon ce qu'ils peuvent comprendre. Pour éviter qu'ils ne s'endorment, on aura pris soin de les faire dormir l'après-midi et on leur fera chanter certains paragraphes de la Haggadah.

Manger de la Matsa

On mange de la Matsa les deux soirs du Séder après avoir dit la bénédiction : «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Matsa», en plus de la bénédiction habituelle «Hamotsi». La Matsa du Séder sera «Chemourah», c'est-à-dire qu'on aura surveillé depuis la moisson, que les grains de blé, et plus tard la farine, n'auront pas été en contact avec de l'eau, ce qui aurait risqué de les rendre 'Hamets. Nombreux sont ceux qui préfèrent consommer les Matsot rondes cuites à la main (et non à la machine) comme au temps de la sortie d'Égypte. Il faut manger au moins 30 grammes de Matsa, et il est préférable de les manger en moins de quatre minutes. Il faudra manger trois fois cette quantité de Matsa : pour le «Motsi», pour le «Kore'h» (le «sandwich» aux herbes amères), et pour le «Afikoman», à la fin du repas, en souvenir du sacrifice de Pessa'h qui était mangé après le repas. Manger des herbes amères (Maror).

On mange des herbes amères en souvenir de l'amertume de l'esclavage en Égypte. On achètera de la salade romaine qu'on nettoiera feuille par feuille devant une source de lumière pour être sûr qu'il n'y a pas d'insectes, après l'avoir fait tremper dans de l'eau. On prépare pour chacun des convives au moins 19 grammes de «Maror», c'est-à-dire de salade romaine avec un peu de raifort râpé, trempé dans le «Harosset» (compote de pommes, poire et noix, avec un peu de vin) après avoir prononcé la bénédiction : «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Maror». On consomme encore 19 grammes de Maror bien séché entouré de Matsa pour le «Sandwich de Kore'h».

Boire 4 verres de vin

On doit boire au cours du Séder au moins quatre verres de vin ou de jus de raisin cachère pour Pessa'h. Le verre doit contenir au moins 8,6 centilitres, et on doit en boire à chaque fois au moins la moitié, en une fois. Les hommes et les garçons doivent s'accouder sur le côté gauche, sur un coussin, pour manger la Matsa et boire les quatre verres de vin.

F.L.

Bénéficiez de **15% de remise** + d'une **deuxième paire offerte** avec le code "LA SIDRA"

VOTRE OPTICIEN A PLEINE VUE

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE
37 Avenue Jules Cantini ⑥ / 35 Avenue du Prado ⑦
56 rue de Rome ① / 13 Avenue Maréchal Foch ④

PSE MultiServices UNE IDÉE, UN PROJET À DÉVELOPPER? CONTACTEZ-NOUS !
pse-multiservices.com

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE A À Z !

DÉPANNAGES, RÉPARATIONS, INSTALLATIONS OU TRAVAUX À RÉALISER ?

Marteau & Cie CONTACTEZ-NOUS !
06 64 69 24 40

BEYAHAD Ensemble faisons des miracles !

Vous voulez faire du bénévolat ?
Vous avez un savoir-faire ?
Vous voulez le partager ?
Nos enfants extraordinaires vous attendent !

BEYAHAD Marseille
07 61 20 80 13
06 74 88 52 11
29 Av des Olives 13013 Marseille

www.beyahadmp.fr

BETH HABAD 12^{eme} OR Ménahem

A vos côtés toute l'année :

- offices quotidiens
- kolél boker
- événements
- cours de Torah hebdomadaires
- talmud Torah
- mobile Mitsva
- verification tefilines et mezouzot
- beth hamidrach
- colonies garçons

BETH HABAD marseille 12^{eme}
Rav Emmanuel Taubenblatt
06 25 70 32 12
57 avenue de St Julien 13012 Marseille

www.bh12.fr

770 BURGER NOUVEAU À MARSEILLE Le burger fait maison

SALADE POULET PANIE/GRILLE 15€
BURGER FRITES 15€
HOT DOG FRITES 4€50

FISH FRITES 15€
NUGGETS FRITES x10 15€
BURGER CHIKEN 15€
BARQUETTE DE FRITES 5€

BOISSONS 2€

HORAIRE : TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 19H SAMEDI: 1H APRÈS CHABBAT DIMANCHE: 12H ÉGALEMENT

LIVRAISON UNIQUEMENT PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

07 67 76 92 42 32 rue Joseph Petronio 13009 Marseille

La Sidra DE LA SEMAINE

PESSAH

1^{er} jour de Yom Tov : mer 5 avril 19h50

2^{ème} jour de Yom Tov : jeu 6 avril après 20h57 (nous allumerons les bougies à partir d'une flamme existante)

22^{ème} année

TSAV - HAGADOL

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Tsav

Le feu sur l'autel doit brûler constamment. On y fait brûler entièrement les différents sacrifices animaux et alimentaires.

Les Cohanim consomment la viande de certains sacrifices animaux et ce qui reste de l'offrande alimentaire. L'offrande de paix est mangée par celui qui l'a apportée, à l'exception de parties spécifiques, données au Cohen. La viande sainte des offrandes doit être consommée par des personnes en état de pureté rituelle, dans l'endroit saint qui leur a été désigné et à un moment spécifique.

Aharon et ses fils restent dans l'autel du Sanctuaire pendant sept jours, au cours desquels Moché les initie à la prêtrise.

La chaleur et la flamme

« Un feu constant brûlera sur l'autel, à ne jamais éteindre. » (Vayikra 6 :6)

« Constamment, même le Chabbat. Constamment, même en état d'impureté. » (Talmud de Jérusalem, Yoma 4 :6)

Chabbat est le jour de la semaine où nous cessons de nous impliquer dans toute activité séculaire, un jour de réflexion plutôt que d'action, un sanctuaire de méditation dans notre vie orientée vers le bagou et les accomplissements. L'on pourrait dès lors présumer que l'autel du Saint Temple devait également être au repos le Chabbat.

De l'autre côté du paysage, il arrive des moments où notre manque d'implication dans le monde concret n'est pas dû au fait de notre état de dépassement de nous-mêmes mais bien au contraire au fait que nous sommes tellement plongés dans la matérialité que nous ne sommes plus capables d'avoir un effet positif sur notre entourage. Tel est le sens ultime des lois concernant la Toum'a, l'impureté spirituelle : un individu qui est Tamé (impur) n'a pas le droit de pénétrer dans le Temple ou d'entrer en contact avec quelque chose qui est saint et consacré, avant de s'être purifié.

Nous pourrions, une fois encore, appliquer la même règle à l'autel et éteindre sa flamme au cas où celui ou ceux qui s'en occupent se sont rendus rituellement impurs.

Or, la Torah déclare : « un feu constant brillera sur l'autel, à ne jamais éteindre. » « Constamment », explique le Talmud, « même le Chabbat. Constamment, même en état d'impureté. » Aucune situation n'est trop noble ni trop matérialiste pour la flamme qui doit perpétuellement brûler sur l'autel.

Dans le Temple de notre vie

L'être humain est un saint Temple, un édifice désigné pour servir et abriter le Divin. Le cœur de la personne en est l'autel, un foyer pour la passion qui anime les actes qu'elle accomplit. Une vie dénuée de passion est vide et glaciale comme un temple sans autel. Et pourtant, parfois, le feu de l'autel semble inapproprié. Il est bon d'être enthousiaste par rapport à notre mission dans la vie, peut-être argumenter, mais il est évident qu'il y a des moments où il nous faut calmer cette passion. L'homme, après tout, est un être rationnel. Quand bien même nous ressentons de la ferveur, une partie de notre être doit la calmer et la considérer avec objectivité et recul.

suite p. 2

HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT
TSAV - HAGADOL

MARSEILLE
Entrée ven : 19h45
Sortie : 20h48

A partir du dim 26 mars Pose des Téléphones : 5h22 Heure limite du Chema : 9h37 Chekia : 18h57 Kidouch Levana : 29 mars - 5 avr

Edito

Pourim ? Et après...

Cette semaine voit la fête de Pourim régner dans tout son éclat, au point que la grisaille du monde semble avoir disparu. Lorsque le jour se termine, le lendemain éclaire encore. N'est-ce pas ce « Pourim de Suze », où toute l'allégresse vécue la veille surgit de nouveau dans ce lieu si différent de tous, Jérusalem ? Mais ensuite, tout va-t-il vraiment recommencer comme si de rien n'était, comme si nous n'avions fait que vivre une sorte de pause mais que, fondamentalement, rien n'avait changé ? Pourtant, le mois d'Adar continue avec sa devise éternelle : « multiplions la joie ! » Pourtant, voici que nous nous dirigeons vers la libération incarnée par Pessa'h – déjà dans si peu de temps. Nos sages ont enseigné : « On rapproche une délivrance d'une autre – celle de Pourim et celle de Pessa'h. » C'est ainsi non comme une fin de voyage que nous vivons mais bien comme l'ouverture d'un chemin. Et si nous choisissons de l'emprunter ?

De fait, puisque c'est d'elle qu'il est question, la liberté est une conquête de chaque jour. Difficile de ne pas relever le constat de nos sages : « A présent – entendons « après les événements de Pourim » – nous sommes toujours soumis à Assuérus. » En d'autres termes, malgré la victoire miraculeuse que nous avons fêtée, l'exil de Babylone ne se termina pas avec elle. Le peuple juif, toujours vivant, dans une situation matérielle et spirituelle meilleure, ne retrouva pas alors sa glorieuse indépendance avec sa terre et son Temple. Cela ne devait arriver que plus tard. Pourtant, même si c'était encore imparfait, la liberté était déjà au rendez-vous. La longue marche de notre peuple se poursuivait sans crainte, c'était en soi un acquis incomparable.

Tout cela éveille sans doute en chacun bien des échos. Certes, les situations historiques n'ont aucun rapport l'une avec l'autre. Qui pourrait comparer la condition des Hébreux sortant d'Égypte à celle des Juifs vainquant leurs ennemis en Perse ou à celle de notre temps ? Pourtant, l'attente est toujours là, toujours pressante, toujours attentive et toujours enthousiaste. C'est une attente en forme de liberté d'ores et déjà assumée. Liberté d'être soi-même, de vivre comme nous le souhaitons, porteurs de notre message ancestral. La liberté finalement est d'abord une affaire de lumière... et aussi de choix.

par Haïm Chnéor Nisenbaum



HABAD LOUBAVITCH MARSEILLE

Vente de Matsot Chémourot

22 rue St Suffren - 13006 Marseille
Rav Yossef Elgrishi - 06 52 23 77 41

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

Et d'un autre côté, se produisent dans notre vie des moments et des situations où nous ressentons que rien ne mérite notre enthousiasme, des moments où notre flamme spirituelle semble dépassée par un monde matériel, étouffée par la léthargie et la défiance que suscitent la matérialité.

Dans de telles circonstances, le sens commun nous dicte qu'au meilleur des cas, nous devons continuer à nous acheminer péniblement, poussés par notre connaissance du bien et du mal et notre engagement à l'égard de notre Créateur. La ferveur et l'enthousiasme ne semblent ni appropriés ni soutenables. La Torah vient alors nous dire : « Un feu constant brillera sur l'autel. Constant, même lors du sublime « Chabbat ». Constant même dans l'abîme spirituel. Chacune de nos entreprises, chaque moment doivent être enflammés par la chaleur et l'ardeur qui caractérisent le Divin. Depuis notre fièvre tour intellectuelle jusqu'aux tréfonds de nos instincts les plus bas, rien dans notre Temple n'est trop spirituel ni trop médiocre pour être abandonné par la flamme qui brûle dans l'autel de notre cœur.

Les feux extérieurs

« Rabbi Éliézer donnait une pièce à un pauvre et seulement alors pria-t-il. » (Talmud Bava Batra 10a)

Le Saint Temple de Jérusalem était une structure correspondant à l'homme : ses chambres intérieures et leur ameublement étaient équivalents aux différents organes et facultés qui façonnent l'être humain. Comme le soulignent nos Sages, quand D.ieu dit à Moché « ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai en eux. » D.ieu ne déclare pas : « Je résiderai en lui » mais « en eux ». En d'autres termes, l'objectif du Saint Temple est que nous appliquions la conscience et l'expérience du Divin, qui prévalaient dans cet édifice matériel, dans tous les aspects de notre vie quotidienne. C'est ainsi que chaque ustensile du Temple et

les services qui y étaient accomplis ont leur équivalent dans la manière dont nous menons notre vie et servons notre Créateur.

Les services du Temple tombent dans deux grandes catégories générales :

a. « Les services intérieurs » accomplis dans le Hékhhal (le Sanctuaire). Ils incluent : allumer la Menorah (le Candélabre), brûler les Ketorèt (les encens) sur « l'autel intérieur », disposer les « pains de présentation » et l'exclusif service accompli le jour de Yom Kippour dans la chambre la plus intérieure du Temple : le Kodech Hakodachim (le Saint des Saints).

b. « Les services extérieurs » effectués dans la Azara (la cour du Temple). Là, nous apportons les Kornabot (les sacrifices alimentaires et animaux) qui étaient offerts sur « l'autel extérieur ».

An niveau individuel, cela traduit deux domaines essentiels du comportement humain : a) notre développement spirituel intérieur et b) nos efforts pour raffiner notre égo matérialiste et nos implications à l'égard d'autrui et de notre environnement.

Le cheminement de la flamme

Le sens commun dicte de procéder de l'intérieur vers l'extérieur. Tout d'abord, nous devrions travailler sur les besoins intérieurs de notre âme puis diriger notre attention vers les sujets extérieurs. Une fois parvenus à une harmonie intérieure et à la perfection, nous serions alors à même d'influencer véritablement notre environnement. « Occupe-toi de ce qui se passe chez toi, nous disons-nous souvent à nous-mêmes, avant d'essayer d'illuminer l'extérieur. »

Mais dans le Saint Temple, les choses étaient faites dans l'autre sens. La journée commençait par l'allumage du feu de « l'autel extérieur », dans la cour du Temple.

En fait, la loi stipule spécifiquement que « l'autel intérieur » et la Menorah, situés à l'in-

térieur du Sanctuaire, soient allumés avec les feux de « l'autel extérieur ».

Commencer par l'extérieur

Les sept lampes d'huile de la Menorah représentent la Sagesse Divine de la Torah, « l'autel intérieur » correspond au raffinement et au perfectionnement de nos facultés spirituelles supérieures. Mais la gourmandise spirituelle n'est pas moins égoïste que celle qui est matérialiste, et celui qui se concentre exclusivement sur la réalisation de sa propre personne et son propre accomplissement, même au sens le plus positif et le plus spirituel, renverse le sens de son Temple intime.

Il est vrai que plus nous avons de possessions plus nous avons le devoir de donner davantage. Il est également vrai que lorsque nous-mêmes ressentons des manques dans certains domaines, il est extrêmement difficile d'aider l'autre. Mais il est de fait que les besoins des autres ne peuvent être ignorés en attendant que nous-mêmes ayons obtenu la perfection.

Bien plus encore, il s'avère souvent que lorsque l'on aide l'autre, nous en sommes les premiers bénéficiaires. Une idée expliquée à quelqu'un d'autre devient plus pleinement et profondément comprise par nous-mêmes. Venir en aide à l'autre dans une crise ouvre des réserves de foi et de courage en nous-mêmes dont nous ignorions totalement l'existence.

Telle est la leçon implicite dans le fait que la Menorah et l'autel intérieur étaient allumés à partir du feu qui provenait de la cour extérieure. Allons vers les autres, ou vers l'autre qui est à l'intérieur de nous-mêmes (c'est-à-dire notre égo matérialiste), vers ceux auxquels on peut apporter de la lumière et de la chaleur. Ces actes d'illumination extérieurs allumeront à leur tour les feux des foyers des chambres intérieures de notre Temple personnel.

tous ceux qui ont été exécutés par ordre du

Tribunal le jour même de leur exécution. La même loi est applicable à tous les autres

morts : tout Juif doit être inhumé le jour même de sa mort.

Mitsva négative n° 66: C'est l'interdiction qui nous a été faite de laisser sur le gibet jusqu'au lendemain matin le supplicié pendu, de peur qu'on en vienne, en le voyant, à avoir des pensées blasphématoires.

JEUDI 30 MARS – 8 NISSAN

Mitsva négative n° 310: Il nous est interdit de laisser en vie un sorcier.

Mitsva positive n° 224: C'est le commandement qui nous a été ordonné de frapper à l'aide d'une lanterne ceux qui transgressent certains commandements.

Mitsva négative n° 300: C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'ajouter des coups de fouet supplémentaires à la personne passible du fouet, comme il est dit : « il n'ajoutera pas ; de peur qu'il n'ajoute [...] ».

Vendredi 31 mars – 9 Nissan

Mitsva négative n° 294: C'est l'interdiction qui nous a été faite de punir une personne pour le péché qu'elle a commis sous contrainte, puisque, précisément, elle a agi sous la contrainte.

Mitsva négative n° 290: Il nous est interdit de condamner un accusé (dans une affaire criminelle) sur la base d'une forte présomption même si elle conduit à une appréciation des faits pratiquement certaine.

Samedi 1er avril – 10 Nissan

Mitsva négative n° 279: C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'avoir pitié de celui qui a causé des dommages [à autrui], dans l'application des amendes, comme il est dit : « que ton œil n'ait pas pitié ».

Mitsva négative n° 277: C'est l'interdiction qui a été faite au juge de prendre en pitié le pauvre dans le jugement, comme il est dit : « Le pauvre tu ne le favoriseras pas, dans son procès ».

Mitsva négative n° 275: C'est l'interdiction qui a été faite au juge de faire des égards au Grand dans le jugement, comme il est dit : « tu ne montreras pas de faveur au Grand ».

Mitsva négative n° 278: C'est l'interdiction faite au juge de fléchir le jugement contre un pécheur, comme il est dit : « Ne fais pas fléchir le droit de ton prochain indigent » ; par tradition orale, nous avons appris qu'il est ici fait référence à l'indigent [dans l'observance] des commandements.

Mitsva négative n° 273: C'est l'interdiction faite au juge de commettre une iniquité dans l'exercice de la justice.

Etude du RAMBAM

BOUFFON MAIS BRILLANT !

L'impératrice Catherine de Russie au 18ème siècle fut connue pour être un tyran mais se conduisit correctement envers les Juifs de son immense empire. Quand elle annexa Shklov (Lituanie - Pologne), elle nomma un général chargé de gouverner la ville – en guise de remerciement pour les batailles victorieuses qu'il avait menées pour elle. Mais ce gouverneur était cruel et cupide. Il détestait les Juifs, leur imposait de lourds impôts et, s'ils ne pouvaient pas payer, il les jetait en prison. A la moindre provocation, il faisait fouetter les notables de la communauté en public. Il n'hésitait pas à leur imposer des restrictions dans leurs transactions commerciales. Un jour, on annonça que le premier ministre allait visiter la ville pour constater son développement. Chacun fut invité à lui présenter ses doléances ou ses requêtes ; il s'engageait à éventuellement améliorer la situation. Cependant, rusé, le général avertit la population qu'aucun Juif ne serait autorisé à comparaître devant le premier ministre. Les Juifs de la ville s'inquiétaient. Si seulement ils avaient pu transmettre une pétition au premier ministre, lui indiquant combien ils étaient persécutés par le général ! Certainement le premier ministre l'aurait relayé à l'impératrice et elle les aurait protégés ! Mais comment parvenir à le contacter ? Telle était la question.

Les notables se réunirent dans la synagogue, réfléchirent et, soudain, l'un d'eux eut une illumination : - Na'houm !

Na'houm ? C'était le fils d'un érudit renommé, Rav Chaoul Wohl ; lui-même était très pieux et étudiait constamment la Torah. Marié et père de six enfants, il était plutôt « chleumil », ne réussissant pas dans la vie, ratant à peu près tout ce qu'il entreprenait : comme le disait sur lui-même le grand Avraham Ibn Ezra : s'il était devenu croque-mort, les gens auraient cessé de mourir ! Cependant, il était un domaine où il réussissait toujours : faire rire les autres, de tout et de rien, avec des plaisanteries, des gags, des petites pièces de théâtre... Dès qu'il arrivait quelque part, même les bébés se mettaient déjà à sourire !

On envoya donc chercher Na'houm (qui, malgré son illustre ascendance et, sans doute à cause de son

ETINCELLES DE MACHIA'H

Le temps de la préparation

Le Talmud enseigne que le Machia'h viendra au moment où « on n'y pensera pas ». Pourtant, nous observons qu'attendre sa venue fait partie des principes essentiels du judaïsme définis par Maïmonide. Aussi, diverses explications ont été données sur le sens de l'expression. Voici l'une d'entre elles :

La préparation à la venue de Machia'h doit être accomplie pendant le temps de l'exil qui est, justement, une sorte de « on n'y pensera pas » par rapport à la Délivrance. Lorsque l'on éclaire l'endroit le plus sombre, où l'idée même de Délivrance est absente des esprits, qui constitue l'opposé même de la lumière de Machia'h, alors celui-ci arrive.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, Chabbat Parchat Ekev 5713) H.N.

manque apparent de sérieux, ne figurait pas parmi les notables) et on lui expliqua :

- Nos vies sont en danger, chaque jour un peu plus. A ce rythme, nous devons nous attendre prochainement à un pogrome. Nous avons préparé une pétition à présenter au premier ministre mais nous n'avons pas le moyen de le contacter. Nous savons pouvoir compter sur ton intelligence et ta vivacité. - Je suis flatté de votre confiance, répondit-il, surpris mais, pour une fois, sérieux. J'espère que D.ieu guidera mes pas et mes paroles. Je réalise le grave danger qu'impliquera ma démarche et je vous demande, s'il m'arrive quelque chose, de prendre soin de ma femme et mes enfants ! - Bien entendu ! Nous te laissons toute liberté pour agir à ta guise.

Quelques jours plus tard, le ministre arriva. Le général avait organisé une grande parade pour l'accueillir puis un banquet au cours duquel des notables venus de toute la région pourraient l'approcher et lui demander de transmettre leurs doléances à l'impératrice. Tous se mirent en ligne : chacun se présentait devant le premier ministre, lui murmurait quelques mots et, éventuellement, lui tendait une lettre où étaient notées ses demandes. A la fin de la queue se tenait un fermier, à en juger par ses vêtements de travail. Il tendit au ministre une enveloppe scellée. Machinalement, l'homme la décacheta et s'exclama : - Il y a bien une feuille de papier mais elle est vide ! - Oh non ! se lamenta le fermier ! Les lettres voulaient rester secrètes et elles se sont envolées ! Je vous en prie, attendez-moi un instant, je vais les chercher !

Et il se baissa, fit mine de chercher partout sur le sol, bredouillant qu'il allait ramasser les lettres qui s'étaient soi-disant répandues par terre ! Il multipliait les gestes saugrenus et les paroles sans queue ni tête, provoquant les fous rires de l'assemblée. Même le général s'amusait de ce spectacle ridicule, persuadé d'avoir affaire à un fermier simple d'esprit. Par contre, le premier ministre comprit que l'homme n'était pas le bouffon qu'il prétendait être et il lui ordonna :

- Viens me parler en privé !

Il emmena le fermier dans une pièce à part : - Ton attitude m'a interpellé. Tu joues au bouffon mais apparemment tu as un message à me transmettre...

- Soyez béni ! répondit Na'houm. Vous êtes vraiment intelligent, comme on me l'avait annoncé ! Voilà ! Je suis juif et le général qui nous déteste sans raison n'a pas voulu permettre que des Juifs vous soumettent leurs griefs.

Il tendit alors au ministre la lettre qu'il avait préparée au nom de la communauté, énumérant toutes les humiliations et mauvais traitements auxquels le général les soumettait.

- Je me demandais effectivement, remarqua la ministre, pourquoi aucun Juif n'était venu m'accueillir ; le général avait prétendu qu'il était évident que les Juifs étaient bien trop occupés à réfléchir

comment tromper et voler leurs clients !

- Sachez que le général s'est servi de nos impôts pour remplir ses propres caisses au lieu de les reverser à l'impératrice comme il le devait ! Voici les preuves de ses malversations ! conclut Na'houm en sortant de sa poche une pile de documents. Le ministre prit les papiers et remarqua pensivement :

- Tu as agi brillamment en cherchant à me parler en privé ; en effet, je suis persuadé que le général t'aurait tué en constatant ce que tu m'apportais car il est connu même parmi nous pour être cruel et malhonnête. Ne t'inquiète pas, tu peux rassurer ceux qui t'ont envoyé car je m'occuperai personnellement de cette affaire !

Le lendemain, le ministre partit présenter son rapport à l'impératrice. Quelques jours plus tard, le général fut convoqué au palais royal et muté comme gouverneur d'un minuscule village de Sibérie. On n'entendit plus jamais parler de lui.

Les Juifs de Shklov, soulagés, célébrèrent l'événement comme il se doit et bénirent D.ieu qui les avait sauvés des griffes d'un autre Haman. Tous les Juifs de Russie vénèrent le nom de Na'houm le bouffon et pouvaient expliquer pourquoi un amuseur public obtenait une si haute place dans le Gan Eden.

Yerachmiel Tilles - R. Cholom Klass –

The Jewish Press

Traduit par Feiga Lubecki

השיחת השבוע מוקדשת

לע"נ

Reb ITSHAK ע"ה

Ben

Reb YOSSEF שי'

CHALEM

השיחת השבוע מוקדשת

להצלחת האישה

נחמה דבורה שתחי'

בת יוכבד שפרה

ולכל משפחתה



ACTIVEIMMO

GESTION TRANSACTION - LOCATION

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43

e.mail : active.immo@wanadoo.fr

5, bd Louis Salvator 13006 MARSEILLE

Vous souhaitez recevoir la Sidra par e-mail ? Envoyez-nous vos coordonnées par mail à : bhm13006@gmail.com